



INITIATIVE REFICAMPUS COVID-19

RESILIENCE DES FILLES DU CAMPUS A LA COVID-19

Universités publiques de Koudougou, Dédougou & Ouagadougou



GRAAD

Groupe de recherche et d'analyse
appliquées pour le développement

STOP COVID-19



RESPECTONS LES MESURES BARRIERES

Table des matières

- 1. Contexte et justification2
- 2. Objectif2
- 3. Organisation et mise en œuvre3
 - 3.1. Ancrage institutionnel et organisation.....3
 - 3.2. Composantes3
 - 3.3. Opérationnalisation de l’initiative.....3
 - 3.4. Soutiens prévus.....4
- 4. Cibles / Bénéficiaires4
- 5. Calendrier de mise œuvre5
- 6. Candidature5
- 7. Financement6
- 8. Budget prévisionnel7
 - 8.1. Budget prévisionnel de l’initiative REFICAMPUS pour une étudiante :7
 - 8.2. Budget prévisionnel de l’initiative REFICAMPUS pour 250 étudiantes :7
- 9. Annexes8
 - Annexe 1 : formulaire de parrainage8

1. Contexte et justification

Socle du progrès socioéconomique et humain, l'éducation pour tous (EPT) est un des buts fondamentaux des objectifs de développement durable (ODD n°2). Conscient des enjeux qui se posent, l'Etat burkinabè mobilise des moyens importants pour l'atteinte de cet objectif. Objectif pour lequel les parents d'élèves et d'étudiants jouent leur partition de diverses manières (frais de scolarité, fournitures scolaires, prise en charge de séjour pour les élèves et étudiants vivants hors du domicile parental, etc.). Dans cet effort, les femmes en général, et celles du secteur informel en particulier jouent un rôle capital. Même si elles gagnent deux (2) fois moins que les hommes, elles consacrent près de 80% de leurs revenus à la prise en charge de la vie scolaire des enfants (GRAAD Burkina, 2019).

Mais avec la pandémie de la COVID-19, de nombreuses femmes sont devenues très vulnérables et certaines ont perdu leur travail/emploi. Selon les données d'une étude en cours, dans chaque entreprise, en moyenne une employée sur trois (1/3) a perdu son emploi en raison de cette pandémie. Celles qui ont pu conserver leur poste ont vu leur revenu réduit de 25% à 75% (GRAAD Burkina, 2020) suite à des mesures d'adaptation à la COVID-19. Dans bien de cas, les aides ont été mobilisées. Toutefois, les universitaires semblent en marge.

Or, en raison de la COVID-19, la scolarité de nombreux étudiants, en particulier celle des filles, risque de prendre un grand coup si l'on considère qu'elles perdent potentiellement une partie non négligeable de leurs moyens de vie qui vient en général de leurs mères. N'étant pas épargnés par les effets de la crise, il n'est pas sûr que les pères puissent agir en compensateurs. En période de difficultés pour les parents, s'il faut choisir l'enfant à soutenir notamment pour l'école, la fille est en général défavorisée (O. Mamadou, 2015 ; UNICEF, 2017).

C'est pour contribuer à atténuer les effets de ce scénario sur la jeune fille dont les implications sont nombreuses (abandon scolaire, vulnérabilité, prostitution voilée, etc.) que le GRAAD Burkina lance l'**initiative REFICAMPUS** qui s'inscrit dans le cadre général de son "*Initiative Repenser le 8 mars*" dont le but est de soutenir et de promouvoir l'égalité des sexes. Deux (2) mois avant la reprise de l'année académique prochaine, il est impératif de trouver les moyens d'accompagner ces jeunes filles tout en visant à cultiver l'excellence.

2. Objectif

L'objectif général de cette initiative est de contribuer à réduire les inégalités (écarts) entre les hommes et les femmes au niveau de l'enseignement supérieur en soutenant aujourd'hui la jeune étudiante, femme cadre de demain.

Pour ce faire, l'initiative vise l'atténuation des effets négatifs de court terme que la perte des moyens financiers des parents pourrait avoir sur la jeune étudiante. Elle vise également à soutenir les universités publiques pour assurer la mise en œuvre des mesures barrières. Spécifiquement et selon le besoin, il s'agira de soutenir les jeunes étudiantes pour :

- le paiement des leurs frais de scolarité,
- la couverture de leurs besoins en matière de santé de la reproduction,
- la prise en charge de leurs besoins d'alimentation, de déplacement et d'habillement,
- l'appui à la réfection de toilettes et la mise à disposition de lave-mains dans les universités.

3. Organisation et mise en œuvre

3.1. Ancrage institutionnel et organisation

Cette initiative mise en œuvre par le GRAAD Burkina et ses partenaires locaux aura pour ancrage institutionnel le GRAAD Burkina qui est responsable de la qualité, de la transparence et du bon déroulement général des activités planifiées. Cette responsabilité est assurée par le Secrétariat Exécutif du Groupe.

Le prospectus accompagnant le présent concept note donne un bref aperçu de l'organisation. Pour plus d'informations, visitez notre siteweb à l'adresse suivante : www.graadburkina.org.

Compte tenu de la nature de l'initiative, le GRAAD Burkina sera accompagné par un Comité de sélection de dix (10) membres comprenant :

1. deux (2) représentants du GRAAD Burkina,
2. un.e (1) représentant.e du Ministère en charge de l'enseignement supérieur,
3. un.e (1) représentant.e du Ministère en charge de la solidarité nationale,
4. deux (2) représentant.e.s des organisations nationales d'étudiant.e.s,
5. deux (2) représentant.e.s des parrains/marraines,
6. un.e (1) commissaire au compte désigné par les autorités compétentes,
7. Un.e (1) représentant.e du Centre National des Œuvres Universitaire (CENOU).

Dans la pratique, le Comité se réunira deux (2) fois durant toute la période de la mise en œuvre (septembre et octobre 2020). Les lieux des rencontres seront fixés en tenant compte de la teneur et de l'importance géographique des candidatures. Compte tenu toujours de la nature de l'initiative, il n'est prévu ni perdiem ni autre type de frais de participation à ce comité. Cependant, le GRAAD Burkina prendra en charge les déplacements d'une ville à une autre selon le besoin.

3.2. Composantes

La mise en œuvre de cette initiative comprend diverses activités. Pour une question d'organisation, toutes ces activités seront déployées à travers deux grandes composantes :

- **Composante 1 : Financement direct**

Cette composante comprend toutes les activités liées aux paiements de la prise en charge ponctuelle et directe des besoins de l'étudiante tels qu'exprimés dans la demande d'appui.

- **Composante 2 : Parrainage/marrainage**

Ainsi que le nom l'indique, cette composante repose sur le principe de parrainage/marrainage bien connu. Contrairement aux financements directs, il concerne toute activité liée à la mise en lien entre une étudiante et un parrain ou une marraine qui souhaite soutenir directement l'étudiante à court, moyen et/ou long termes. Ces activités se feront conformément à la législation en vigueur en la matière.

3.3. Opérationnalisation de l'initiative

L'initiative est prévue pour se dérouler en quatre (4) étapes non-exclusives dans le temps :

- le lancement de l'appel et la réception des demandes d'appui/de soutien,
- la mobilisation des appuis et des parrains/marraines,
- la sélection des dossiers par un comité mis en place à cet effet,

- la remise des aides aux bénéficiaires y compris les actions de réfection des toilettes et la mise en place de lave-mains.

3.4. Soutiens prévus

Dans le cadre de cette initiative, divers aides et appuis sont prévus. Ces aides et appuis sont ici repartis suivants les grandes composantes de l'initiative.

Pour la composante 1 :

Conformément aux objectifs retenus, les appuis possibles aux étudiantes comprennent :

- le paiement des frais de scolarité,
- le soutien à l'habillement,
- la prise en charge de la restauration au Restaurant Universitaire (RU), soit 2 repas par jour pour une durée de six (6) mois,
- un abonnement annuel dans une bibliothèque,
- un abonnement aux transports en commun (SOTRACO), pour une durée de six (6) mois,
- une dotation en serviettes hygiéniques.

Pour la composante 2 :

Les mêmes soutiens sont prévus. Mais, ils pourront être définies plus en détail avec le parrain ou la marraine. Sous cette composante, toute personne se sentant disposée à s'inscrire dans cette composante doit répondre à un premier questionnaire mis en ligne concernant sa motivation et la nature de son appui.

Elle ou il sera ensuite mis/mise en relation avec l'étudiante après les délibérations du comité de sélection. Les liens de parrainage seront faits par des tirages aléatoires. Aucun parrain/aucune marraine ne pourra choisir directement l'étudiante à soutenir.

Pour la composante 3 :

Elle concerne la mise en œuvre de l'appui à la réfection de toilettes et la mise à disposition de lave-mains dans les campus. Cet appui se fera de manière participative sous forme de travaux d'intérêt général en plusieurs phases.

1. La mise en place d'une cellule REFICAMPUS de volontaires sur le campus ;
2. Un diagnostic budgétisé des besoins de réfections de toilettes par les étudiants volontaires qui devront s'inscrire pour participer aux actions ;
3. La collecte de fonds et la recherche de partenaires et volontaires locaux (Quincaillers, maçons, etc.)
4. La mise en œuvre de l'activité.

4. Cibles / Bénéficiaires

En ce qui concerne les étudiantes, cette initiative vise à aider à terme mille (1000) étudiantes en quatre (4) phases dont la présente constitue la phase pilote (cette phase pilote débute avec 250 filles). En considérant que les étudiantes de Licence ont plus ou moins déjà pris leurs marques et qu'elles sont plutôt vers la sortie, cette initiative vise les étudiantes en S1 et S2 des universités publiques de Ouagadougou, Koudougou et Dédougou. Les nouvelles bachelrières ne sont pas concernées.

- avoir au maximum 23 ans,
- être régulièrement inscrite pour l'année en cours,

- être de père et/ou de mère n'ayant pas d'emploi permanent,
- être dans un lieu d'étude différent du lieu de résidence des parents directs (père, mère, sœurs et frères),
- exprimer le besoin en répondant aux appels lancés par l'**initiative REFICAMPUS**.

En plus de ces critères, il sera également tenu compte des moyennes du niveau scolaire immédiatement précédent. Par ailleurs, pour une question de synergie, le comité mettra tout en œuvre pour s'assurer que les bénéficiaires ne sont pas déjà soutenues par une autre Organisation/Initiative.

Pour éviter toute forme d'ambiguïté liée à la sélection des bénéficiaires, un dossier sera constitué sur chacune d'elles. Ce dossier comprendra l'ensemble des pièces permettant de soutenir le contenu de la demande. Il convient donc pour chaque postulante, de s'assurer (avant de postuler) d'avoir en sa possession toutes les pièces pouvant permettre de justifier qu'elle remplit les critères édictés. Les bénéficiaires finales seront désignées par un comité mis en place à cet effet comme indiqué plus haut.

En ce qui concerne la composante 3, toutes les activités seront définies et se feront avec la cellule de volontaires REFICAMPUS mise en place.

5. Calendrier de mise œuvre

Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre de cette initiative est défini conformément au tableau suivant :

Activité	Résultat	Juillet				Août				Septembre				Octobre			
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
1. Finalisation de la note conceptuelle	Note finalisée																
2. Lancement de l'Initiative	Café de presse																
3. Lancement de l'appel à MI	Note publiée sur les canaux de communication (site web et Réseaux sociaux du GRAAD)																
4. Réception des MI	Liste des demandeuses d'appui																
5. Sélection des bénéficiaires	Liste des bénéficiaires																
6. Mise à disposition des soutiens	Cérémonie symbolique de remise des appuis																

6. Candidature

Pour soumettre sa demande, chaque étudiante est appelée à répondre à un questionnaire mis en ligne à cet effet, et accessible à l'adresse :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScDnNKxKONzdsZHIWdK3A9ObGeHJqops449jfsH1IDGXDI0uw/viewform>.

La candidate accepte également de fournir toutes les justifications demandées à la date limite et de se soumettre à toutes les conditions de l'appui. Toutes ces conditions seront définies dans la note d'appel. **La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 octobre 2020.**

7. Financement

Le financement de l'**initiative REVICAMPUS** sera assuré par deux sources à savoir :

- les ressources propres du GRAAD Burkina,
- la contribution financière et/ou en nature de volontaires au niveau local,
- la contribution des étudiants et étudiantes volontaires,
- la mobilisation de fonds extérieurs auprès de partenaires et de bonnes volontés.

Chaque donateur sera tenu-e-s informé-e-s de l'état et des actualités de la mise en œuvre de l'**initiative REVICAMPUS** via mail après l'étape finale qu'est la remise des lots aux bénéficiaires.

8. Budget prévisionnel

8.1. Budget prévisionnel de l'initiative REVICAMPUS pour une étudiante :

Composante	Désignation par étudiante	Prix uni. (FCFA)	Prix (FCFA) / jour	Prix (FCFA) /mois	Prix (FCFA) / 6 mois
Financement direct	Paiement des frais de scolarité	-	-	-	15 000
	Restauration au Restaurant Universitaire (RU)	100	200	4 800	28 800
	Abonnement SOTRACO	-	-	4000	19 000
	Dotation en serviettes hygiéniques				10 000
	Soutien à l'habillement (dons)	-	-	-	-
	TOTAL				

8.2. Budget prévisionnel de l'initiative REVICAMPUS pour 250 étudiantes :

Composantes	Contenus	Totaux (FCFA)
Financement direct	Paiement des frais de scolarité,	3 750 000
	Soutien à l'habillement (dons)	-
	Restauration au Restaurant Universitaire (RU), soit 2 repas par jour pour une durée de six (6) mois	7 200 000
	Abonnement aux transports en commun (SOTRACO), pour une durée de six (6) mois.	4 750 000
	Dotation en serviettes hygiéniques	2 500 000
TOTAL 1		18 200 000
Parrainage	A définir par le parrain/la marraine	-
Frais de déplacement éventuels des membres du comité (pour ceux qui viennent d'une autre ville)		
TOTAL GENERAL		

9. Annexes.

Annexe 1 : formulaire de parrainage

Je soussigné, Nom.....Prénom(s).....
 Nationalité.....
 Profession.....à.....
 Adresse électronique.....
 Téléphones (bureau).....Portable.....
 M’engage à parrainer une étudiante dans la cadre de l’initiative REFICAMPUS du GRAAD Burkina.

Contact avec l’étudiante parrainée et engagements du parrain

- Je souhaite être un « parrain anonyme » (vis-à-vis de l’étudiante).
- Je souhaite être un « parrain connu ».
- J’accepte que mon nom et prénom soient communiqués à l’étudiante que je parraine (l’adresse et le téléphone ne sont pas communiqués).
- J’accepte que mon prénom soit cité en tant que parrain sur le site internet du GRAAD Burkina en association avec celui de l’étudiante parrainée.
- En cas d’arrêt du parrainage, je m’engage à prévenir le GRAAD Burkina au moins un mois à l’avance.

Montant du parrainage et modalités de règlement

Composantes	Montants	Modalités
Paiement des frais de scolarité de l’année scolaire 2020-2021		
Soutien à l’habillement		
Abonnement au Restaurant Universitaire, 2 repas / jour pour six (6) mois		
Abonnement (SOTRACO), pour une durée de six (6) mois		
Datation en serviettes hygiéniques		
Autres (préciser).....		
TOTAL		

Je choisis de payer (encercler la modalité choisie)

- par chèque,
- en espèce,
- chaque début de mois (**préciser la mensualité.....**)
- chaque début de trimestre (**préciser la trimestrialité.....**)

Fait à Le

Signature